

ADMINISTRATION

SERVICE DE GARDE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

Les travaux dans les locaux du service de garde en milieu communautaire sont terminés et les derniers détails administratifs s'arriment actuellement afin d'ouvrir le plus tôt possible. Une annonce officielle sera publiée sur nos réseaux dès le lancement officiel. C'est douze nouvelles places qui seront ainsi créées sur le territoire antonien! Les détails concernant la procédure pour les inscriptions suivront sous peu. Restez à l'affût!

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Le Conseil a décidé de refuser à l'unanimité la prévision des besoins d'espaces du CSSP qui ne prévoit aucun agrandissement à court terme pour l'école Georges-Étienne-Cartier.

Compte tenu que l'école souffre déjà d'un manque de locaux, que sa clientèle augmente d'année en année et qu'on prévoit une augmentation du nombre de familles sur le territoire à court et à moyen termes, la Municipalité s'inquiète de cette planification et demande au CSSP de réviser sa position.

URBANISME

RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION

Conformément aux exigences provinciales qui demandent à toutes les municipalités de se doter d'un règlement relatif à la démolition, le Conseil a déposé un avis de motion afin de présenter son projet de règlement. Vous trouverez tous les détails du projet sur le site internet de la Municipalité et dans nos différentes publications officielles.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Le Conseil rappelle aux propriétaires de maisons ancestrales que le programme de subvention pour la restauration patrimoniale a été lancé. La MRC de la Vallée du Richelieu a envoyé une lettre à tous les propriétaires de maison admissible au programme, qui offre une aide financière intéressante pour des travaux de restauration et de préservation. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à consulter la page de la MRC : mrcvr.ca/services/amenagement-du-territoire-et-mobilite/patrimoine/programme-daide-a-la-restauration-patrimoniale